

N°1460

du 27
Juillet
2021



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

NOUVEAU SEMINAIRE
GOUVERNEMENTAL P.3
Accélérer la mise en œuvre
de la feuille de route

EGALITE ET EQUITE DE GENRE P.4

Le Togo en campagne pour l'initiative HeForShe

EDUCATION À LA SEXUALITE P.4

Vers un engagement de haut niveau des parties prenantes

NOUVELLES DONNES DE COMMUNALISATION P.4

L'ex-Commune de Lomé transfère ses registres d'état civil au District de Lomé

9^e RAPPORT DU SECTEUR EXTRATIF

Les chiffres

P.3



Exportations, PIB, revenus de l'État et emploi : le poids léger du secteur extractif

Pour la neuvième fois, les chiffres du secteur extractif sont dévoilés au Togo le 22 juillet 2021. Ils concernent l'année 2018. Ainsi, d'après le rapport ITIE-Togo 2018, les données du secteur extractif portant sur les revenus fiscaux et non fiscaux de l'année 2018 ont été rapportées sous forme de paiements et revenus, suivant l'exigence de la Norme ITIE 2019. Sur la base des données reportées par l'État, les revenus générés par le secteur minier représentent 13,260 milliards de francs Cfa en 2018. Il s'agit des paiements encaissés directement dans les comptes budgétaires de l'État, pour un montant de 12,138 milliards de francs Cfa ; des paiements sociaux (volontaires et obligatoires) au profit de tierces parties, pour un montant de 0,708 milliard de francs Cfa ; et des dividendes perçus par l'État à hauteur de 0,414 milliard de francs Cfa.

La part des revenus alloués directement au budget de l'État, et qui représente 91,5% du total des revenus du secteur, provient du secteur minier à hauteur de 82,4% et du secteur d'exploitation des nappes souterraines à hauteur de 9,7%. Le reste des revenus provient du secteur des carrières (7,8%) et du secteur artisanal qui représentent 0,2% des revenus budgétaires provenant du secteur extractif. La contribution du secteur extractif représente 18,23% dans les exportations, 1,04% dans le PIB, 2,19% dans les revenus de l'État et 0,60% dans l'emploi...

P.3

LUTTE CONTRE L'APATRIDIE

La position de l'ONU vis-à-vis du TOGO

Musique

L'artiste bénino-nigérian Jah Baba en concert live ce 30 juillet à l'IFT

Jah Baba (Oladipo Abiala) est un artiste béninois, multi-instrumentiste, compositeur et producteur connu pour son mélange novateur de percussions ouest africaines avec du jazz, juju, afro beat, et gospel. Né de parents yoruba à Pobé, au Bénin, Jah baba a été encouragé par sa grand-mère paternelle Oyin Adé à poursuivre sa musique comme une forme d'activisme social et culturel. Il est devenu un maître des tambours bata et gangan (dun-dun), ainsi que les traditions de masques Oro et Gèlèdè de sa région natale.

Jah Baba navigue avec brio sur beaucoup de rivières, fusionnant les rythmes traditionnels avec de l'improvisation jazz, des harmonies gospel et des thèmes de justice sociale. Inspiré par des grands noms tels que Fela Kuti, Bob Marley et Miles Davis, il porte l'esprit de l'Afrique dans le monde et est un pont pour ceux qui cherchent un moyen de retourner



chez eux. Il sera à l'institut français du Togo pour un grand moment de sonorités d'afro-fusion !

C'est ainsi qu'on peut lire dans son dernier album un mélange d'africanité, de gospel, de jazz et de la world music qu'il aligne. Un album de quatorze

titre dont le titre phare est Arise (lève-toi, il est temps que l'Afrique se développe)

Déjà un album dans son répertoire musical. Il avait mis en émoi tout le public sorti le dimanche 24 avril 2011 jour de pâques pour le lancement de

son premier opus au hall des arts de Cotonou. Jah BABA fait parti de cette crème particulière de la musique béninoise à faire un mélange d'afro-jazz et de gospel. Tout aussi instrumentiste, il rallie tradition et modernité. Sa manie de jouer à la percussion (bata et le gangan) démontre aussi cet attachement à la tradition dont on peut citer le Guèlèdè et l'Oro qui se jouent communément dans sa région natale. Une singularité typique de sa source d'inspiration.

Une ambition pour l'artiste jah BABA de vulgariser son œuvre à travers son continent en particulier et monde entier en général. Très bon déguster, ce rythme de jazz et gospel pour les mélomènes. Jah baba fait une invite à découvrir ce talent d'artiste d'aussi d'une mixtion du Bénin et de ses origines du Nigeria

30 JUIL. / 20H | SCÈNE JIMI HOPE | ENTRÉE : 2000 FCFA, RÉSERVATION AU 22 53 58 00 - LOMÉ

Cinéma / Coronavirus

Biz Markie, connu pour sa chanson à succès Just A Friend, est mort à 57 ans

Vaccination pour tous dans le cinéma. C'est une décision qui fait trembler Hollywood. De retour du Festival de Cannes où il a présenté son film Flag Day en compétition, Sean Penn a décidé d'interrompre le tournage de sa série Gaslight, avec Julia Roberts sur le scandale du Watergate. Le comédien ne reviendra pas sur le plateau tant que toute l'équipe n'aura pas été intégralement vaccinée contre le coronavirus.

Alors que la ville de Los Angeles fait face à une flambée de l'épidémie en raison du variant Delta et que le port du masque en intérieur est à nouveau imposé, le comédien et réalisateur américain ne veut prendre aucun risque.

Comme l'explique le magazine américain Deadline, actuellement, seuls les employés de la "zone A", c'est-à-dire les acteurs et les membres de l'équipe qui travaillent à proximité, sont dans l'obligation d'être vaccinés.

Mais pour Sean Penn, qui incarne John Mitchell, le procureur général des États-Unis dans la fiction réalisée par Matt Ross et produite par NBC Universal, ce n'est pas suffisant. Le comédien entièrement vacciné a même proposé de prendre en charge les frais de vaccination par l'intermédiaire de son organisation à but non lucratif Community Organized Relief Effort (CORE).



Nécrologie

Robert Abirached, ex-président des Francophonies est décédé

Robert Abirached, Président des Francophonies de 1994 à 2002 puis son fidèle Président d'honneur dès lors, est décédé le 15 juillet dernier. Grand Monsieur du théâtre, critique dramatique, universitaire, auteur, historien, il a été compagnon de route de la première heure de Jack Lang qui l'a nommé à la Direction du Théâtre et des Spectacles au Ministère de la Culture, fonction qu'il occupera de 1981 à 1988.

C'est à ce titre qu'il va accompagner en 1984 la création des Francophonies à Limoges avec Pierre Debauche. Comme auteur, il a écrit de nombreux ouvrages sur la décentralisation théâtrale et l'Histoire du théâtre au XXe siècle qui font date aujourd'hui. Il avait le théâtre et les artistes "chevillés" au cœur et au corps. Il leur a consacré sa vie.



Livre / Brésil

Le numérique entre dans les habitudes de lecture

Après une première enquête nationale menée en septembre 2020 à propos des habitudes culturelles des Brésiliens, Itaú Cultural et Datafolha présentent de nouveaux chiffres. L'étude révèle une nette augmentation quant aux habitudes de consommations en ligne, durant la pandémie, autour des activités culturelles. Au total, ce sont

2276 personnes qui ont été interrogées entre le 10 mai et le 9 juin, issues de toutes les régions géographiques, de toutes les classes sociales.

Qu'est-ce qui a manqué à la population brésilienne pendant cette pandémie ? La culture, bien sûr ! Les bibliothèques, par exemple, arrivent en troisième position, citées par 20 % des

participants, tandis que les événements comme les soirées poétiques, littéraires ou musicales apparaissent elles avec un taux de 8%.

Interrogés sur ce qui leur a le plus manqué sur la fermeture des activités culturelles, l'interaction avec autrui apparaît en deuxième position, avec un taux de 41 % des réponses - à noter

qu'en 2020, on frôlait plutôt 20 %. Toujours en 2020, 18% des personnes affirmaient ne ressentir le manque d'aucune activité culturelle. Or en 2021, ce nombre serait tombé à 7%...

Un chiffre qui peut surprendre, mais qui s'explique en réalité par un changement d'habitude de consommation de ces activités culturelles.

Covid-19 / France

La filière cinéma s'inquiète d'une "catastrophe industrielle"

Les salles de cinéma et les distributeurs ont lancé vendredi 23 juillet un appel à l'aide, suite à la mise en place du pass sanitaire dans les lieux de culture et de loisirs, qui a entraîné une chute de leur fréquentation depuis mercredi.

"Un plan massif en faveur de la dis-

tribution" est réclamé par la Fédération nationale des éditeurs de films (FNEF) qui regroupe les principaux distributeurs français - Gaumont, Universal pictures, Studiocanal, etc.

La FNEF dénonce "une catastrophe industrielle", indiquant que les entrées

des salles ont baissé brutalement de 70 % entre mardi et mercredi, jour de sortie des nouveaux films dont le très attendu "Kaamelott - Premier volet".

Le pass sanitaire (qui atteste d'une vaccination complète ou d'un test négatif) est demandé à l'entrée de tous les

lieux de loisirs et de culture capables d'accueillir 50 personnes et plus depuis mercredi. Sont notamment concernés les cinémas, théâtres, salles de concerts, de sport, piscines, chapiteaux, salles de jeux, parcs d'attraction, expositions, foires ou salons.

AZIMUTS INFOS

Qui de Pfizer ou d'AstraZeneca est le plus efficace contre le variant Delta ?

À droite du ring, le variant Delta. À gauche, les vaccins de Pfizer et d'AstraZeneca. Dans ce combat épidémiologique, les enjeux sont énormes. Les vaccins sont-ils toujours aptes à endiguer la propagation de ce variant ultra contagieux ?

L'épidémie de Covid-19 nous file entre les doigts, les nouveaux cas ne cessent d'augmenter en France. Santé publique France décompte 21.539 cas confirmés entre le 20 et le 21 juillet dernier. La plupart, environ 80 %, sont attribués au variant Delta. Ultra contagieux, il se propage vite malgré l'accélération de la campagne vaccinale depuis les annonces sur le pass sanitaire. De plus, les variants ont la fâcheuse tendance à échapper au système immunitaire, ce qui se traduit par une réduction minime de l'efficacité des vaccins.

Le variant Delta ne fait pas exception. La toute dernière publication de The New England Journal of Medicine indique que les vaccins de Pfizer et d'AstraZeneca perdent de leur efficacité pour prévenir les formes symptomatiques de la Covid-19 attribuées au variant Delta.

Les cas et les contrôles

Cette étude est portée par le ministère de la Santé du Royaume-Uni et plusieurs universités du pays, dont celle d'Oxford. Plutôt qu'une étude de cohorte, les scientifiques ont utilisé l'approche du "test-négatif case-control". L'effectif est scindé en deux groupes, les cas et les contrôles. Les cas sont des personnes ayant développé des symptômes de la Covid et dont l'infection a été confirmée par un test PCR, pour le variant Alpha ou Delta. Les personnes du groupe contrôle ne sont pas vaccinées. Au total, l'étude intègre 19.109 cas, dont 14.387 dus au variant Alpha et 4.722 au variant Delta. Ces données ont été extraites des registres nationaux anglais de vaccination le 16 mai 2021.

Ainsi, les scientifiques ont estimé le risque de contracter une forme symptomatique de la Covid-19 chez les vaccinés, en comparaison aux non-vaccinés. Cela a été fait pour les variants Alpha et Delta et pour les vaccins de Pfizer et d'AstraZeneca.

Une différence d'efficacité minime après deux doses

L'efficacité des vaccins testés est plus faible pour le variant Delta que pour le variant Alpha, particulièrement après la première dose. C'est un moment que l'on sait critique, où le vaccin réduit le risque d'être malade et infecté par rapport aux non-vaccinés, mais pas de façon optimale. L'écart se resserre à l'issue de la deuxième dose. Les différences d'efficacité des vaccins testés entre le variant Delta et Alpha sont minimes. La formule de Pfizer reste la plus efficace des deux, qu'importe le variant considéré.

Cette étude ne concerne que l'efficacité des vaccins de Pfizer et d'AstraZeneca sur les formes symptomatiques de la maladie. L'effectif n'est pas assez conséquent pour en déduire celle sur la prévention des formes graves, des hospitalisations et des décès. Il manque encore des données pour dresser un portrait complet des effets du variant Delta sur les vaccins, mais ces derniers restent notre meilleur atout pour le mettre au tapis.

Produisez de l'électricité au bout des doigts

Des chercheurs ont mis au point une petite pile à combustible enzymatique qui peut être portée sur le bout des doigts. Elle génère suffisamment d'électricité pour alimenter une montre électronique ou de petits capteurs médicaux.

L'énergie nécessaire pour recharger de petits appareils électroniques pourrait bientôt provenir du bout de nos doigts. Des chercheurs de l'université de Californie à San Diego viennent de publier dans la revue Joules les détails d'une pile à combustible bio-enzymatique placée sur le doigt qui transforme la sueur en électricité. Ce n'est pas le premier appareil à transformer la transpiration en courant électrique. D'autres piles à combustible bio-enzymatique ont été imaginées sous la forme de semelles ou de tissu. Toutefois, cette nouvelle invention ne nécessite aucune activité physique, et fonctionne même pendant le sommeil. Il s'agit d'une fine bandelette qui se colle sur le bout des doigts. Des électrodes en mousse de carbone absorbent la transpiration tandis que des enzymes déclenchent une réaction chimique entre l'acide lactique présente dans la sueur et l'oxygène afin de produire de l'électricité.

Chaque doigt contient un millier de glandes sudoripares

Les chercheurs ont choisi d'utiliser le bout des doigts car ils contiennent environ 1.000 glandes sudoripares et produisent ainsi entre 100 et 1.000 fois plus de sueur que la plupart des autres parties du corps. La pile contient également une couche d'un matériau piézoélectrique qui génère de l'électricité avec chaque pression du doigt, ainsi qu'un condensateur pour stocker l'énergie. Porté pendant dix heures de sommeil, l'appareil peut générer près de 400 millijoules d'énergie, de quoi alimenter une montre électronique (non connectée) pendant 24 heures. Ceci est toutefois loin d'être suffisant pour alimenter un smartphone ou même une montre connectée, mais il pourrait être utilisé pour alimenter de petits capteurs médicaux.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récepissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

9^È RAPPORT DU SECTEUR EXTRATIF

Les chiffres

Laté Pater

Pour la neuvième fois, les chiffres du secteur extractif sont dévoilés au Togo le 22 juillet 2021. Ils concernent l'année 2018. Ainsi, d'après le rapport ITIE-Togo 2018, les données du secteur extractif portant sur les revenus fiscaux et non fiscaux de l'année 2018 ont été rapportées sous forme de paiements et revenus, suivant l'exigence de la Norme ITIE 2019. Sur la base des données reportées par l'État, les revenus générés par le secteur minier représentent **13,260 milliards de francs Cfa en 2018**. Il s'agit des paiements encaissés directement dans les comptes budgétaires de l'État, pour un montant de 12,138 milliards de francs

Cfa ; des paiements sociaux (volontaires et obligatoires) au profit de tierces parties, pour un montant de 0,708 milliard de francs Cfa ; et des dividendes perçus par l'État à hauteur de 0,414 milliard de francs Cfa.

La part des revenus alloués directement au budget de l'État, et qui représente 91,5% du total des revenus du secteur, provient du secteur minier à hauteur de 82,4% et du secteur d'exploitation des nappes souterraines à hauteur de 9,7%. Le reste des revenus provient du secteur des carrières (7,8%) et du secteur artisanal qui représentent 0,2% des revenus budgétaires provenant du secteur extractif. La contribution du secteur extractif représente **18,23% dans les exportations, 1,04% dans le**



PIB, 2,19% dans les revenus de l'État et 0,60% dans l'emploi.

Les entités déclarantes ont été également sollicitées pour reporter d'autres informations contextuelles comme les données sur la production, les exportations, l'emploi, les paiements sociaux et

autres données prévues par la Norme ITIE 2019. La production du secteur minier a totalisé un montant de 185 363 millions de francs Cfa en 2018 contre 114 774 millions de francs Cfa en 2017, soit une augmentation de 70 589 millions de francs Cfa qui représente 61,5%. Cette augmentation est expliquée principalement par l'entrée en production du calcaire par la société WACEM ainsi que la hausse de la production du clinker et du phosphate. En 2018, la valeur des exportations du secteur

extractif a totalisé **102 602 millions de francs Cfa** provenant du secteur minier et des carrières, enregistrant une légère hausse de 3 937 millions de francs Cfa (4%) par rapport à 2017.

D'après le rapport général du Recensement Général des Entreprises (RGE 2018) réalisé par l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED) en février 2019, le pourcentage de la population active travaillant dans le secteur extractif est de 0,6% et occupe la 16^{ème} position dans le classement de l'employabilité des secteurs d'activités au Togo. Toutefois, selon les chiffres collectés dans le cadre du rapport ITIE-Togo 2018, les sociétés incluses dans le périmètre de conciliation ont employé 4 127 personnes en 2018, dont 313 femmes (soit 7,58%) et 3 814 hommes (soit 92,42%).

Le rapport a constaté qu'aucune société ni entité gouvernementale n'a soumis les données financi-

res désagrégées par projet. Il a noté l'absence de l'établissement et de la publication du rapport d'avancement annuel pour l'année 2018 au niveau du site web de l'ITIE-Togo. Le rapport a aussi souligné une faible représentativité du sexe féminin au sein du Comité de pilotage (CP-ITIE) ainsi qu'au secrétariat technique et un manque d'informations détaillées par rapport à l'équilibre entre les sexes dans le secteur extractif. Le document fait cas de l'absence de considération de la question du genre et de l'inclusivité au niveau des plans annuels et des procès-verbaux du CP-ITIE. Le rapport a débouché sur des recommandations relatives à chacun des constats observés.

Au total, vingt-trois (23) entreprises extractives, huit (8) agences gouvernementales, quinze (15) préfectures/communes et cinquante-un (51) flux financiers ont défini le périmètre du nouveau rapport.

LUTTE CONTRE L'APATRIDIE

La position de l'ONU vis-à-vis du TOGO

Jean AFOLABI

Le HCR, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, s'est félicitée de l'adhésion du Togo aux Conventions des Nations Unies sur l'apatridie. « *Le Togo est le dernier pays à avoir rejoint la Convention de 1954 relative au statut des apatrides et à la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie, contribuant ainsi au combat global contre l'apatridie* », a souligné le HCR dans un communiqué le 22 juillet 2021.

L'apatridie, la situation d'une personne sans nationalité reconnue, est un phénomène qui affecte des millions de personnes dans le monde, les laissant marginalisées et très vulnérables. En déposant les instruments d'adhésion aux deux traités le 14 juillet, estime le HCR, « *le Togo a signifié sa volonté politique de s'attaquer aux causes profondes de l'apatridie ainsi que son soutien à la campagne #Jexiste du HCR visant à mettre fin à l'apatridie d'ici 2024* ».

Cette décision intervient alors que la communauté internationale célèbre le 60^{ème} anniversaire de la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie et que le HCR intensifie ses efforts de plaidoyer sur cette question. « *Je félicite le Togo pour son adhésion aux deux conventions des Nations Unies sur l'apatridie* », a affirmé le Haut Commissaire pour les réfugiés, Philipo Grandi. « *Cette avancée prouve sa ferme détermination à améliorer le sort des personnes apatrides sur son territoire et d'aider à éliminer l'apatridie dans le monde* ».

Le Togo, et de nombreux autres États de la région, avait déjà adopté en 2015 la **Déclaration d'Abidjan** des chefs d'État de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) contre

l'apatridie en Afrique de l'Ouest, ainsi que le **Plan d'action de Banjul de 2017**. Son adhésion, il y a deux semaines, aux deux conventions des Nations Unies conforte ses engagements en faveur de la réforme en cours du Code de la nationalité togolais. Cette réforme devrait permettre de le rendre conforme aux normes internationales en matière de prévention et de réduction de l'apatridie, notamment en garantissant aux femmes des droits égaux à acquérir, conserver et transférer leur nationalité, affirme l'organisme des Nations Unies, pour lequel « *l'adhésion du Togo s'inscrit dans la puissante dynamique de lutte contre l'apatridie développée en Afrique de l'Ouest* ».

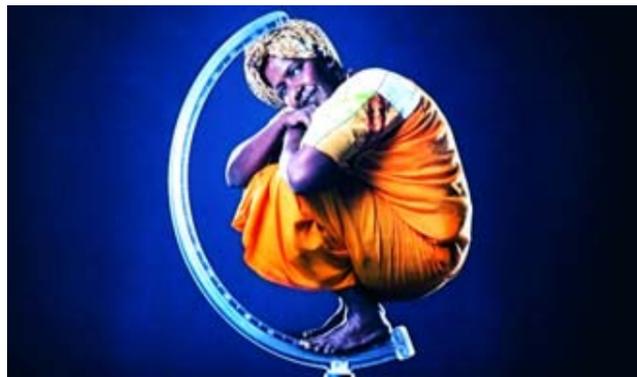
L'Assemblée nationale avait donné, le 4 novembre 2020, son

aval à l'adhésion du Togo à la Convention sur la réduction des cas d'apatridie dans le monde. La Convention définit les conditions d'acquisition de la nationalité par les enfants sur le territoire, nés à bord des bateaux et des avions, et les cas de perte de nationalité par les personnes apatrides. Elle traite aussi des cas d'interdiction faite aux États parties de priver de leur nationalité des individus ou groupes d'individus si cette privation les rendra apatrides. La promotion par les États parties de la création d'un organisme chargé de recevoir et d'exa-

miner les demandes de toute personne en situation d'apatridie qui estime avoir droit à la protection de la présente Convention, l'interdiction de faire obstacle aux autres textes plus favorables à la réduction de l'apatridie... sont également les grandes lignes de cette Convention.

Un petit rappel
Il y a au moins 1,6 million d'apatrides ou de personnes de nationalité indéterminée en Afrique de l'Ouest, selon les informations fournies par les pays de la région. Au niveau mondial, les rapports statistiques du HCR dénombrent 4,2 millions d'apatrides dans quelque 94 pays. Mais le chiffre réel serait sensiblement plus élevé car, la plupart des pays ne collectent aucune donnée sur l'apatridie.

Les apatrides sont souvent dans



l'impossibilité d'obtenir des documents et d'accéder à des services essentiels, qu'il s'agisse d'éducation, de santé ou de vaccination. Leur absence de statut peut avoir un impact négatif sur tous les aspects de leur vie, de la naissance à la mort. Le texte, adopté en 1954 à New York et en vigueur depuis 1960, vise à offrir de meilleures conditions de vie aux personnes considérées comme apatrides, en les traitant au moins comme des étrangers, et en leur garantissant des libertés (religion, justice, éducation, assistance publique, fiscalité...).

NOUVEAU SEMINAIRE GOUVERNEMENTAL

Accélérer la mise en œuvre de la feuille de route

Faure Gnassingbé tient à accélérer la mise en œuvre des projets prioritaires afin d'atteindre les ambitions de la feuille de route gouvernementale 2020-2025. Car il sait que, par le passé, beaucoup n'ont pas pu aboutir. Alors, il a réuni l'équipe gouvernementale à Kara, les 25 et 26 juillet 2021, en un séminaire. A l'exercice, les ministres ont dû faire la revue d'avancement des projets prioritaires contenus dans la feuille de route gouvernementale lancée en octobre 2020. Laquelle feuille de route vise une croissance économique inclusive et durable et se décline en trois (3) axes stratégiques, dix (10) ambitions et un portefeuille de quarante-deux (42) projets et réformes prioritaires.

A Kara, on a parlé des réalisations faites neuf mois après le lancement de la feuille de route quinquennale, des succès et des difficultés rencontrées qui sont exprimées en termes de défis à relever. Clairement, certains ministères ont pu tenir tandis que d'autres n'ont pas vite trouvé les pas. En neuf mois, certains aussi ont réussi à générer des scandales dans leurs départements au point où les collaborateurs n'ont pas eu le cœur à l'ouvrage pour faire avancer les dossiers. Que ces rencontres puissent permettre de cerner les difficultés pour éviter le langage de l'échec en 2025.

Dans un autre sens, il n'est pas superflu de clamer que l'argent ne suit pas forcément le rythme des ambitions transcrites dans les projets prioritaires. C'est le cas, par exemple, au ministère de l'environnement et des ressources forestières où, 72 heures avant, le ministre Foli-Bazi Katari a dû parler avec les représentants des institutions internationales et organismes accrédités au Togo, notamment l'Union européenne, la Banque mondiale, le Programme des Nations Unies pour le Développement, l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, la GIZ, la Banque Ouest Africaine de Développement, la Banque d'Investissement et de Développement de la Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest, l'Agence Française de Développement et le Patronat togolais. La rencontre visait à mobiliser principalement les ressources nécessaires au financement de la formulation des programmes relatifs au projet portant sur la réponse aux risques climatiques, au projet axé sur la mobilité verte et à la réforme de la législation environnementale. Il y a urgence car, à l'étape actuelle, le Togo n'a mobilisé que 100 millions de francs Cfa sur les 436 150 000 francs Cfa indispensables pour la



Victoire Tomégah-Dogbé et Faure Gnassingbé lors du séminaire gouvernemental

réponse aux risques climatiques et seulement 320 956 200 francs Cfa sur les 600 millions de francs Cfa que nécessite la mobilité verte. D'autres rencontres seront encore organisées selon le domaine d'intervention de chaque partenaire, pour passer l'étape des promesses. D'après la feuille de route du ministère de l'environnement et des ressources forestières, pour atteindre un taux de couverture forestière de 25% du territoire national, au moins 43.000 hectares de nouvelles plantations doivent être réalisées, soit une extension de 0,76%. Le ministère doit pouvoir protéger au moins 90% de la côte contre l'érosion côtière. Et par rapport à ses engagements sur la mobilité verte, le Togo doit avoir au moins 3% de véhicules électriques dans son parc automobile à l'horizon 2025. Enfin, plusieurs textes juridiques et législatifs qui protègent l'environnement devront être rédigés et adoptés.

Le souci est le même pour bien d'autres ministères.

EGALITE ET EQUITE DE GENRE

Le Togo en campagne pour l'initiative HeForShe

Laté Pater

Depuis 2014, ONU FEMMES a lancé un mouvement de solidarité mondiale pour plus d'égalité et d'équité de genre dénommé HeForShe (Lui pour Elle). Le Togo adhère à cette initiative et la campagne au plan national a été officiellement lancée à Lomé ce vendredi 23 juillet 2021. La cérémonie de lancement est placée sous le haut patronage du Chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé, premier Champion de la Nation en matière d'engagement en faveur de l'égalité des sexes et de l'avancement des droits des femmes et des filles.

Le mouvement HeForShe est une approche qui mobilise tous les acteurs surtout les hommes et les garçons comme agents de changement pour l'atteinte de l'égalité et de l'équité de genre et le respect des droits de la femme. Ce combat est aujourd'hui une priorité des Etats et des institutions internationales au-devant desquels l'Organisation des Nations Unies. A juste titre, le représentant résident du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Aliou Mamadou Dia, a rappelé les objectifs et les motivations de HeForShe. Il a félicité les autorités togolaises pour leurs efforts dans la promotion de la gent féminine. «*Je salue l'engagement des plus hautes autorités du Togo pour avoir accepté de lancer la campagne HeForShe et de répondre ainsi à*

cet appel qui nous interpelle tous. Permettez-moi de louer les efforts faits par le gouvernement togolais pour traduire progressivement en réalité les nombreux engagements pris aux niveaux national, régional et international sur l'égalité et l'équité de genre», a déclaré Aliou Mamadou Dia.

La campagne sera essentiellement digitale et élargie à d'autres canaux de communication. Elle est axée sur la diffusion de messages de sensibilisation des autorités politiques et des leaders d'opinion. «*La campagne qui démarre est une occasion renouvelée pour nous tous de célébrer nos réussites en matière de promotion de l'équité et de l'égalité de genre tout en réactivant nos appréhensions par rapport aux défis qui subsistent*», a rappelé le ministre de l'Action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabetisation, Adjovi Lonlongnon Apédo-Anakoma.

Pour les autorités togolaises, l'égalité des sexes est une réalité qui se consolide avec le lancement de cette campagne HeForShe. Le Togo a déjà donné des signaux forts d'égalité et d'équité de genre et de promotion du leadership féminin, ce qui a valu au Chef de l'Etat, le titre de Champion de la Nation en la matière. La cheffe du gouvernement, Victoire Tomégah Dogbé, l'a réaffirmé à travers un message diffusé à la cérémonie de lancement de la campagne au Togo. «*Le choix porté sur*

notre pays est un encouragement aux efforts que fournit le Togo sous la très haute impulsion du Président de la République, SEM Faure Essozimna Gnassingbé, en matière de promotion de l'équité et de l'égalité de genre. Notre pays s'est plus que jamais résolu à briser le plafond de verre sur les questions liées au genre».

Madame le Premier ministre a loué les qualités et la bravoure des femmes togolaises dans les différents secteurs d'activités économiques. «*Au Togo, les femmes sont les acteurs de première ligne dans plusieurs secteurs de la vie économique. Pour cela, nous avons mis en place des stratégies et des réponses en faveur de l'autonomisation et du renforcement du leadership féminin*».

Cette campagne, qui va durer un mois, est une exhortation à notre pays à en faire davantage dans le domaine d'égalité des sexes. En effet, le Togo a fait des efforts ces dernières années, en améliorant le cadre juridique à travers notamment l'adoption d'un nouveau code des personnes et de la famille et d'un nouveau code pénal. La représentation des femmes dans les instances décisionnelles a évolué, passant de 23% en 2019 à 35% en 2021. D'autres mesures d'inclusion sociale et financière ont été également prises par le gouvernement pour favoriser l'autonomisation de la femme. Source : News de la Présidence

Avec les nouvelles données de communalisation

L'ex Commune de Lomé transfère ses registres d'état civil au District de Lomé

Le Service de Coordination des états civils du District autonome du Grand Lomé (DAGL) a entamé, ce 21 juillet 2021, l'inventaire et la collecte des anciens registres d'état civil de l'ancienne Commune de Lomé. Une mission confiée au DAGL par la Loi N 2019-018 du 15 novembre 2019 portant attributions et fonctionnement du District autonome du Grand Lomé, et qui a débuté par la Commune du Golfe 2 (ex mairie du deuxième Arrondissement), par l'inventaire et la collecte des anciennes archives des centres d'état civil de Nukafu, Hédzranawoé et Attiégo. Elle se poursuivra dans les autres Com-



munes concernées telles que : Golfe 1, Golfe 3, Golfe 4 et Golfe 5, explique le District de Lomé.

Suite au reversement de ces anciennes archives au DAGL, les duplicatas ou copies souches, les mentions, les copies intégrales, les

attestations, et certaines pièces administratives d'état civil telles que le certificat de célibat et de coutume, la fiche d'individualité seront délivrés au Service de Coordination des états civils du District autonome du Grand Lomé, dont le siège se trouve actuellement à Nukafu, près de la station SOMAYAF. La délivrance de toutes ces pièces d'état civil précitées se fera en collaboration avec les 5 Communes concernées et l'utilisation de leurs timbres municipaux.

Il convient de rappeler que l'une des premières missions du DAGL en matière d'état civil est le suivi de la tenue des registres dans les 13 Communes du Grand Lomé, mission qui a débuté depuis le mois de mars 2020.

Exécution du Programme CiZo / Electrification de 317 localités Une plateforme de gestion des installations solaires recherchée avant le 10 septembre

Jean AFOLABI

Dans le cadre du PRAVOST – *Projet d'appui au volet social du Programme CiZo d'électrification rurale du Togo* –, et pour son exécution effective, le gouvernement du Togo souhaite mettre en place une plateforme de paiement nationale de gestion des installations solaires hors réseau à laquelle tous les kits solaires et mini-réseaux installés sur le territoire togolais devront être connectés. La stratégie d'électrification du Togo vise, en effet, l'électrification de 317 localités grâce aux mini-réseaux solaires en partenariat public-privé. Avec la plateforme, explique la Banque africaine de développement (Bad, un des bras financiers du projet), le gouvernement souhaite suivre le déploiement ainsi que le fonctionnement des kits solaires et des mini-réseaux, faciliter l'installation des opérateurs privés au Togo, réduire les coûts et plus généralement promouvoir le **Pay-as-you-Go** comme vecteur de financement des populations rurales. La plateforme permettra de gérer les compteurs à prépaiement qui seront installés avec les mini-réseaux. La plateforme permettra aussi d'assurer une supervision des installations solaires hors réseau.

L'Agence togolaise d'électrification rurale et des énergies renouvelables (AT2ER) entend pré-qualifier des entrepreneurs et/ou des sociétés pour l'acquisition

de matériels, les prestations de réalisation, de formation et de maintenance de la plateforme Pay-as-you-Go nationale de gestion des installations solaires hors réseau. Les invitations à soumissionner sont prévues pour être lancées en ce mois de juillet 2021. La pré-qualification se déroulera conformément aux procédures de pré-qualification spécifiées dans le Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, édition d'octobre 2015. Elle est ouverte à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères de provenance, tels que définis dans le Cadre de passation des marchés de la Banque. Les dossiers de candidature pour la pré-qualification doivent être déposés **avant le 10 septembre 2021**.

Pour rappel, la Banque africaine de développement, l'Union européenne et le gouvernement togolais ont signé un accord de quelque 12 millions d'euros, le 17 décembre 2019 à Lomé, dans le cadre du *Projet d'appui au volet social du programme CIZO d'électrification rurale du Togo* (PRAVOST). Le projet PRAVOST comprend un volet social qui inclut l'électrification de 314 centres de santé et l'équipement de 122 centres de santé en chauffe-eau solaires, 400 adductions d'eau potable et le déploiement de 600 pompes solaires d'irrigation. Il vise également à four-

nir de l'électricité à quelque 2 000 foyers grâce à des mini-réseaux solaires mais aussi à mettre en place une plateforme «*PayGo*» pour l'intégration des paiements et la collecte de données, et à coordonner, gérer et assurer le suivi et l'évaluation du projet.

La Banque africaine de développement et l'Union européenne contribuent ainsi à fournir, à moindre coût, de l'électricité à des villages isolés en utilisant des solutions solaires hors réseaux. Cet appui conjoint vise également à améliorer le taux d'accès à l'énergie propre des infrastructures communautaires dans les zones rurales hors réseau et la résilience des agriculteurs en déployant des pompes d'irrigation solaires. Les petites exploitations agricoles de quelque 500 communes en zones rurales bénéficieront des infrastructures communautaires, avait indiqué un communiqué de circonstance.

Ce financement est en phase avec les cinq priorités stratégiques de la Banque, «*High 5*». Il répond aux objectifs du Plan national de développement (PND) en matière d'accès des populations les plus pauvres à des services énergétiques durables. Le projet correspond également à l'Objectif de développement durable (ODD7) qui consiste à garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes et à un coût abordable.

Santé sexuelle et reproductive des jeunes et l'éducation à la sexualité Vers un engagement de haut niveau des parties prenantes

La Consultation pour un accès des adolescents et jeunes aux services de santé sexuelle et reproductive (SSR) et à l'éducation complète à la sexualité (ECS) s'est tenue en mode virtuelle les 21 et 22 juillet 2021. Durant deux jours, la situation des adolescents et jeunes, qui représentent près du tiers de la population togolaise, a été au centre des réflexions de cette rencontre. Il s'agit de formuler des recommandations en vue de susciter un engagement de haut niveau pour un accès des adolescents et jeunes aux services de santé sexuelle et reproductive (SSR) et à l'éducation complète à la sexualité (ECS), a indiqué le ministère de la Santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel aux soins.

Elles sont multiples, les conséquences sur la vie ultérieure des adolescents d'aujourd'hui. De l'abandon de leurs études, du mariage précoce, des grossesses précoces, de l'infection par le VIH,

de l'exploitation de tous genres, de la consommation de drogue. D'où la nécessité et l'urgence de renforcer l'information de toutes les parties prenantes et l'accès aux services qui répondent aux problèmes spécifiques des jeunes, surtout des filles, en matière de santé sexuelle et de la reproduction.

«*Les adolescents et les jeunes constituent une véritable opportunité pour le développement socio-économique du pays, si des politiques et programmes sont développés en tenant compte de leurs problèmes et besoins spécifiques, y compris ceux relatifs la santé. Dans le cas contraire, au lieu de tirer un réel profit du dividende démographique, on pourrait assister à un vrai désastre. C'est pour cette raison que nous soutenons la tenue de cette rencontre qui réaffirme la nécessité d'un engagement de haut niveau pour garantir à tous les ado-*

lescents un accès aux services de santé sexuelle et reproductive (SSR) et à l'éducation complète à la sexualité (ECS). Je me félicite de la diversité des parties prenantes, pour engager un vrai dialogue afin de ressortir des engagements consensuels fondés sur nos valeurs mais également sur nos espoirs pour notre jeunesse», a déclaré le ministre en charge de la santé, Pr Moustafa Mijiyawa.

La rencontre a été notamment meublée par un aperçu régional de la santé des adolescents et jeunes en Afrique de l'Ouest et du Centre, des présentations de la situation nationale des adolescents et jeunes, sur la base de la fiche pays Togo, sur l'éducation complète à la sexualité (ECS)/santé sexuelle et reproductive : contour, contenu et situation au Togo ; l'Initiative Education Plus ; et sur les services de SSR adaptés aux adolescents et jeunes.

Source : Communication du ministère de la Santé.



FOOTBALL/COUPE DU MONDE DE LA FIFA

New World TV décroche les droits de retransmission télévisée payante

La chaîne togolaise New World TV décroche les droits de retransmission télévisée payante pour la Coupe du Monde de la FIFA 2022™ et la Coupe du Monde Féminine de la FIFA 2023™ dans les pays francophones d'Afrique sub-saharienne.

Hervé A.

La FIFA a fait savoir lundi que New World TV avait obtenu les droits de retransmission télévisée payante pour la Coupe du Monde de la FIFA 2022™ et la Coupe du Monde Féminine de la FIFA 2023™ dans les pays francophones d'Afrique sub-saharienne. New World TV diffusera tous les matches des deux plus importantes compétitions masculines et féminines dans les 19 pays francophones de la région.

Les amateurs de football du Bénin, du Burundi, du Burkina Faso, du Cameroun, de République centrafricaine, du Tchad, de République du Congo, de République Démocratique du Congo, de Côte d'Ivoire, du Gabon, de Guinée, de Madagascar, du Mali, de l'île Maurice, du Niger, du Rwanda, du Sénégal, des Seychelles et du Togo sont concernés. Les droits de diffusion gratuite au Togo ont également été attribués à New World TV.

En outre, l'entreprise a acquis les droits de retransmission télévisée payante dans les pays francophones d'Afrique sub-saharienne pour d'autres

compétitions comme la Coupe Arabe de la FIFA 2021™, la Coupe du Monde de Beach Soccer de la FIFA 2023™, ainsi que les compétitions de jeunes masculines et féminines organisées en 2022 et 2023.

Suite à cette annonce, Fatma Samoura, la Secrétaire Générale de la FIFA, a fait une brève déclaration : "La FIFA est heureuse de s'associer à New World TV pour proposer la Coupe du Monde de la FIFA et la Coupe du Monde Féminine de la FIFA en Afrique sub-saharienne. Pour la première fois, le public francophone de la région va pouvoir suivre tous les matches de la Coupe du Monde Féminine de la FIFA en Afrique sub-saharienne. Nous espérons que cette opportunité motivera de nombreuses femmes à s'investir dans le football".

Nimnonka Kolani, manager général de New World TV, a également fait part de son enthousiasme : "New World TV est ravie de s'associer à la FIFA. Grâce à nos nombreuses plates-formes et offres commerciales, le public des pays francophones d'Afrique sub-saharienne va pouvoir vivre les émotions exceptionnelles que seul le football procure".



La Coupe du Monde de la FIFA 2022™ marquera la 22ème édition du tournoi. La compétition aura lieu pour la première fois au Qatar et se déroulera aux mois de novembre et décembre, ce qui constitue une autre grande première. Les 32 équipes en lice disputeront 64 matches, répartis entre une phase de groupes ultra-compétitive et des matches

à élimination directe haletants.

La Coupe du Monde Féminine de la FIFA 2023™ marquera la 9ème édition du tournoi. Organisée conjointement par l'Australie et la Nouvelle-Zélande, elle réunira pour la première fois 32 équipes, contre 24 en 2019.

SENEGAL

Mady Touré s'engage pour le renouveau du football sénégalais

Le président fondateur de Génération Foot Mady Touré, candidat à la présidence de la Fédération sénégalaise de football (FSF), a réaffirmé dimanche à Louga son ambition de placer le Sénégal sur "les plus grandes marches du football mondial".

"Le défi est de mettre le Sénégal sur les plus grandes marches du football mondial. Un programme réaliste et réalisable", a-t-il dit lors d'une rencontre avec les acteurs du football de la région.

Mady Touré a redit que son ambition est de faire gagner au Sénégal "une Coupe d'Afrique, une Coupe du monde et aussi de préserver la formation de la jeunesse sénégalaise".

Il a présenté aux sportifs lougatois son programme qui s'articule autour de sept points, qui concernent notamment une nouvelle gouvernance, une nouvelle politique marketing, les infrastructures,

la politique de développement.

Il y a aussi les points relatifs au football féminin, à l'accord quadripartite entre la Fédération sénégalaise de football (FSF), les collectivités locales, l'Etat et la FIFA ainsi que la politique sociale.

Mady Touré, déjà candidat à la présidence de la Fédération sénégalaise de football en 2013, aura fort à faire face au président sortant de la FSF, Me Augustin Senghor, candidat à un nouveau mandat.

Me Senghor, élu une première fois en 2009, a été réélu en 2013 et en 2017. Il peut aspirer à un quatrième mandat, selon les textes actuellement en vigueur.

Augustin Senghor semble bien parti pour rempiler pour un 4e mandat à la faveur du consensus trouvé, jeudi, avec Mbaye Diouf Dia et Saër Seck, président de Mbour Petite-Côte et de la Ligue sénégalaise de football professionnel,



initialement candidats.

Mady Touré a promis de donner sa position par rapport à ce consensus le 30 juillet au plus tard.

L'élection à la présidence de la Fédération sénégalaise de football (FSF) se tiendra le 7 août.

JEUX OLYMPIQUES

Au Japon, les Jeux de Tokyo battent des records

La cérémonie d'ouverture, vendredi 23 juillet, a rassemblé seulement 17 millions d'Américains sur la chaîne NBC et sur les plateformes numériques du groupe. Le score est historiquement bas. La faute à un horaire très matinal, semble-t-il. Le lourd climat enveloppant l'événement n'y serait pas non plus étranger.

Ailleurs, la tendance est inverse. Au Japon, surtout. Les sondages ont beau exprimer semaine après semaine la même défiance de la population à l'égard des Jeux, les Japonais ne boudent pas l'événement. Selon Kyodo News, la cérémonie d'ouverture a réalisé une performance plus que respectable à l'audimat. Son taux d'audience a été mesuré à 56,4 % dans le grand Tokyo, le meilleur résultat pour une première soirée olympique depuis l'ouverture des Jeux de Tokyo en 1964.

Dans l'ensemble de la région du Kanto - Tokyo et ses environs - le pic d'audience

a grimpé jusqu'à 61 % au moment du défilé des délégations. A Osaka, il a atteint 54,6 % pendant la même séquence de la soirée.

Yiannis Exarchos, le patron de la société de production du CIO (OBS), l'a expliqué lundi 26 juillet en conférence de presse : la cérémonie d'ouverture a été vue par plus de 70 millions de Japonais. Elle aurait même été l'événement télévisé le plus suivi dans la péninsule depuis dix ans. "Depuis le début, 80 % des Japonais ont regardé au moins une fois les Jeux de Tokyo, à la télévision ou via un canal digital", a assuré Yiannis Exarchos.

Un carton, donc. A défaut de se presser au stade, les Japonais se rassemblent devant les écrans. Les organisateurs peuvent le regretter, leur plan billetterie ayant sombré avec la décision du huis clos. Mais les diffuseurs se frottent les mains.

Prévisible : le judo tourne à plein régime, grâce à un festival des athlètes



nationaux. La victoire de Naohisa Takato en finale des moins de 60 kilos a réalisé 24,2 % de parts d'audience sur la NHK. Le double succès de la famille Abe, Uta chez les filles et Hufimi côté garçons, a atteint 21,6 % dimanche 25 juillet sur TV Asahi. Plus tôt dans la journée, la médaille d'or décrochée par la Japonaise Yui Ohashi au 400 m 4 nages a obtenu le score de 12,7 %, très respectable pour une course programmée dans la matinée.

Toujours selon Yiannis Exarchos, la cérémonie d'ouverture aurait triplé le score réalisé cinq ans plus tôt aux Jeux de Rio 2016 à la télévision australienne. Même réussite sur les plateformes digitales. Les deux sites officiels des Jeux, Tokyo2020 et Olympics.com, ont battu leur meilleur score de fréquentation de l'histoire vendredi 23 juillet. Le lendemain, les chiffres ont affiché une hausse de 20 %. Le jour suivant, ils ont encore progressé de 20 %.

BREVES

Dr Bessi-Kama visite les athlètes

C'est au cours d'une rencontre tenue lundi 26 juillet 2021 dans la capitale japonaise Tokyo où ont lieu depuis le 23 juillet dernier les Jeux Olympiques 2020.

D'après la direction de la communication du CNO-Togo, la délégation togolaise présente à Tokyo dans le cadre des Jeux Olympiques s'est retrouvée autour de Madame le Ministre des Sports et des Loisirs, Dr Lidi-Bessi Kama, du Président du Comité National Olympique du Togo (CNO-TOGO), Deladem Akpaki, et du Chargé d'Affaires de l'Ambassade du Togo au Japon, Kouakou Sedaminou lundi 26 juillet. Il s'agit principalement de porter un message de félicitations et d'encouragement aux athlètes en compétition, ainsi que toute l'équipe qui séjourne dans la capitale japonaise. Il était également important de connaître l'état d'esprit des athlètes, à quelques jours de l'entrée en lice de Fabrice Dabla (Athlétisme 100m plat) et Damien Ogotgbé (50m nage libre).

En réaction aux mots des officiels, la délégation a remercié le Ministre des Sports et des Loisirs pour sa disponibilité, son soutien permanent et son sens d'écoute qui permettent à l'équipe togolaise de poursuivre la compétition dans de bonnes conditions.

Le Barça annonce un accord avec Neymar

Le FC Barcelone et Neymar soldent leurs comptes. Le club espagnol a annoncé avoir signé un accord avec la star brésilienne pour régler à l'amiable leurs litiges et mettre ainsi fin aux différentes poursuites judiciaires engagées par les deux parties depuis le transfert de Neymar au PSG en 2017.

"Le FC Barcelone annonce avoir clos extrajudiciairement et à l'amiable différents litiges sociaux et civils qui s'étaient ouverts avec le joueur brésilien Neymar da Silva Santos Júnior, indique le texte publié sur le site du Barça. Ainsi, le club et le joueur ont signé un accord transactionnel pour mettre fin aux procédures judiciaires qui étaient pendantes entre les deux parties: trois actions en justice prud'homales et une procédure civile."

Le journal El Mundo avait annoncé en mai que les deux parties étaient en discussions pour régler leurs contentieux. Après son transfert du Barça au PSG en 2017 contre 222 millions d'euros, Neymar avait poursuivi le club en justice en réclamant 43,65 millions pour une prime de fidélité non versée et figurant dans son contrat. En juin 2020, la justice avait donné raison au Barça et condamné Neymar à verser 6,7 millions d'euros au club.

Le joueur réclamait également 3,5 millions d'euros d'un paiement non effectué mais ce procès avait été suspendu en mai à la demande des deux parties, engagées dans des discussions. Celles-ci portaient également sur une troisième action engagée par le club qui réclamait 10 millions d'euros de trop-payés au joueur pour ne pas avoir appliqué correctement les retenues fiscales.

Pas de discussion sur le retour du public

Le public japonais s'est présenté en masse, samedi 24 juillet, le long du parcours de la course sur route masculine, première épreuve du programme de cyclisme. Sa présence n'a provoqué aucune catastrophe sanitaire, mais elle n'a pas non plus incité les organisateurs japonais à revoir leurs plans quant à l'absence de spectateurs sur les sites olympiques.

Masa Takaya, le porte-parole de Tokyo 2020, l'a expliqué lundi 26 juillet : il n'y a actuellement aucune discussion en cours sur un possible allègement des restrictions sanitaires, qui pourrait permettre d'autoriser le public en petit nombre. "Les images de la course sur route ont fait naître un sentiment très partagé, a-t-il confié. Nous sommes heureux de voir que la population japonaise partage l'enthousiasme pour les Jeux de Tokyo. Mais, d'un autre côté, nous remercions tous ceux qui ont écouté nos recommandations et sont restés chez eux pour regarder les épreuves à la télévision." Masa Takaya l'a confirmé : les discussions sur la présence, ou non, de spectateurs aux Jeux paralympiques ne débiteront pas avant la fin des Jeux olympiques, dimanche 8 août.

Jadon Sancho s'engage à Manchester United

Le Borussia Dortmund est parvenu à un accord pour transférer le jeune attaquant anglais Jadon Sancho à Manchester United pour 85 millions d'euros, ont annoncé vendredi les deux clubs.

"Manchester United est ravi d'annoncer le recrutement de Jadon Sancho, jusqu'en juin 2026 avec une année supplémentaire en option, sous réserve de validation internationale", précise ManU dans son communiqué.

L'attaquant anglais, 21 ans, 22 sélections internationale, évoluait au Borussia Dortmund depuis 2017. Il s'est engagé pour cinq ans avec les Red Devils. Les deux clubs s'étaient mis d'accord au début du mois de juillet après la participation du joueur à l'Euro avec les Three Lions, battus en finale. Il est l'un des trois joueurs anglais à avoir manqué son envoi lors de la séance des tirs au but contre l'Italie.

"Je serai toujours reconnaissant à Dortmund de m'avoir donné l'opportunité de jouer au football en équipe première, même si j'ai toujours su que je reviendrais en Angleterre un jour. La chance de rejoindre Manchester United est un rêve devenu réalité et j'ai hâte de jouer en Premier League", a affirmé l'intéressé, auteur en Bundesliga de 50 buts et 64 passes décisives au total.



LA TCE 2021



1- Gagne jusqu'à 500.000 FCFA au grattage!

2- Remporte un séjour à Abidjan et jusqu'à 10.000.000 FCFA au tirage!

3- Rafle jusqu'à 100.000 FCFA avec tes tickets non gagnants, au tirage des lots intermédiaires!

DATE DU TIRAGE : 24 SEPTEMBRE 2021

Zlecaf/Tracasseries routières et administratives

Les commerçantes de Lomé entretenues sur le sujet

Etonam Sossou

Une quarantaine de femmes commerçantes de Lomé se sont retrouvées le 23 juillet 2021, au Centre de formalités des entreprises dans le cadre des consultations nationales des femmes togolaises dans le commerce de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAF), officielle-

ment lancées la veille. Il a été question d'échanger avec les commerçantes exportatrices et importatrices de marchandises sur les difficultés auxquelles elles sont confrontées dans l'exercice de leur activité. Les participantes ont relevé des entraves telles que les tracasseries routières, les taxes douanières, les durées trop longues des formalités douanières etc. " Nous

avons échangé et collecté auprès des commerçantes des recommandations qui feront objet de thèmes de formation au bénéfice de ces dernières » a expliqué...

Cette consultation se poursuit dans les autres villes du Togo et va également toucher les commerçantes des zones transfrontalières. A l'issue des formations, des approches de solutions seront déga-



gées pour faciliter les procédures administratives aux commerçantes. Aussi, s'agit-il à travers cette initiative, d'outiller les commerçantes à exporter leurs produits vers d'autres pays selon les règles d'origine.

avec la ZECLAF il y a des produits sensibles ou insensibles soumis à des tarifs douaniers très élevés qui seront libéralisés. « Il faut amener les entreprises de petites tailles à se regrouper et à certifier leurs produits dans le but de les exporter facilement » a-t-elle ajouté.

En effet, les tracasseries routières constituent des entraves font monter les marges de commercialisation et les prix à la consom-

tant à mal les économies des pays en développement a toutefois permis aux Etats de se dépasser et de repenser les programmes publics destinés aux populations vulnérables et d'améliorer les actions en vue de combler les écarts sociaux et économiques entre les populations.

En effet, les tracasseries routières constituent des entraves font monter les marges de commercialisation et les prix à la consom-

Du 29 au 30 juillet prochain

D'éminentes personnalités attendues à Lomé pour parler du développement à la base

Lomé accueille du 29 au 30 juillet prochains une conférence internationale sur le développement à la base. Avec pour thème: « Les politiques publiques pour les communautés de base : stratégies, approches novatrices et résilience », cette rencontre de haut niveau sera présidée par la Cheffe du gouvernement togolais Mme Victoire Tomegah-Dogbe et réunira pendant deux jours les ministres de plusieurs pays émergents et en développement (côte d'Ivoire, Sénégal, Argentine, Indonésie) ainsi que les décideurs politiques africains, représentants locaux, organisations internationales, universitaires, société civile pour partager leurs différentes expériences de gestion et d'élaboration des politiques publiques en faveur des communautés locales. Réponses innovantes, programmes et instruments de mise en œuvre seront au cœur des échanges avec l'objectif de mieux faire face aux chocs et de renforcer la résilience.

Les participants auront à aborder les sujets relatifs aux « Expériences croisées des politiques de développement à la base : quelle vision, quelles stratégies et quels plans de mise en œuvre ? » ; « les communautés

de base face à la COVID-19 : innovations et résilience dans les approches des pays, leçons apprises et perspectives » ; les communautés de base face à la COVID-19 : "innovations et résilience dans les approches des pays, leçons apprises et perspectives », entre autres.

En effet, le Togo a pour vision de construire son développement à travers l'inclusion sociale et économique de ses communautés à la base, un développement qui ne laisse personne de côté. Dès 2008, le pays a centré ses efforts sur l'accès au minimum vital commun, à travers l'approche de développement à la base et d'inclusion des groupes vulnérables avec pour ambition de consolider le développement social. À cet effet, le gouvernement a mis en place des mécanismes destinés à répondre aux besoins fondamentaux des populations les plus pauvres du Togo, tant en milieu rural que dans les zones urbaines et périurbaines.

En dépit des mécanismes existants, la crise provoquée par la pandémie de la COVID-19 a mis en avant les difficultés des communautés locales à faire face aux chocs exogènes. Cette pandémie en met-

tant à mal les économies des pays en développement a toutefois permis aux Etats de se dépasser et de repenser les programmes publics destinés aux populations vulnérables et d'améliorer les actions en vue de combler les écarts sociaux et économiques entre les populations.

Ainsi le Gouvernement togolais, dès les premiers mois de la pandémie, en plus des dispositions sanitaires, a pris des mesures sociales, économiques et fiscales en s'appuyant sur le mécanismes existants, afin de soutenir les plus vulnérables et de permettre aux entreprises, d'atténuer les effets de la crise.

Ces mesures ont permis entre autres de distribuer 13 308 224 040 FCFA à 819 972 parmi les togolais les plus vulnérables, de mettre en place une ligne de financement de 20 milliards FCFA mise en via le Secrétariat d'Etat chargé de la finance inclusive.

Nouveaux instruments de financement des politiques publiques, éducation, employabilité et protection sociale doivent donc être au cœur de la stratégie de reprise en vue d'une autonomisation de la population.

Préservation de la santé mentale des enfants

L'ONU exhorte les Etats à investir dans le secteur

Pour attirer l'attention des gouvernements du monde et des responsables des structures de tutelle œuvrant dans le secteur de la santé sur l'augmentation des cas de démence, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a fait le weekend dernier une déclaration sur la question. Il souligne que les services de santé mentale souffrent depuis longtemps d'une négligence accrue et du manque d'investissement.

Dans ce message, le responsable de l'ONU a signifié que trop peu d'enfants accèdent aux services de santé mentale dont ils ont besoin. La moitié des enfants dans le monde subissent ces derniers temps des conséquences dévastatrices liées à la pandémie de la Covid-19. « La pandémie de Covid-19 a amplifié le problème. Car, des millions d'enfants ne sont pas scolarisés, ce qui augmente leur vulnérabilité à la violence et au stress mental, tandis que les services de santé sont coupés ou déplacés pour ne servir qu'en ligne », a souligné le secrétaire général,

en précisant que son institution envisage d'investir dans une reprise solide pour le bien-être mental des enfants. Cette politique doit être une priorité. Pour ce faire, les gouvernements doivent adopter une approche préventive en abordant les déterminants du bien-être mental des enfants et à leur protection sociale.

« La santé mentale et le soutien psychosocial ainsi que les approches de soins communautaires font partie intégrante de la couverture sanitaire universelle. Ils ne peuvent pas être une partie oubliée. Les enfants jouent un rôle important. Ils doivent être responsabilisés pour avoir les solutions durables. Il faut en outre travailler ensemble pour que tous les enfants vivent à l'abri de la violence et dans les normes de santé mentale les plus élevées », précise encore Antonio Guterres.

La violence influe sur la santé mentale des enfants

Selon la représentante spéciale des Nations unies sur la violence contre les enfants, Maalla M'jid, l'ex-

position à la violence et à d'autres expériences négatives de l'enfance peuvent provoquer des réactions toxiques au stress. Et peuvent causer des dommages physiologiques et psychologiques immédiats et à long terme. En plus du coût humain, le coût économique des maladies mentales est important.

« La phase de reprise de la pandémie offre une opportunité aux pays d'investir dans ce domaine. Nous ne pouvons pas revenir à la normale parce que ce qui était normal avant la pandémie n'était pas assez bien. Les pays ne consacrent en moyenne que 2% de leur budget de santé dans les politiques de santé mentale », a-t-elle signifié avant d'exhorter les Etats à investir davantage dans le secteur et à changer leur approche de soutien à la santé mentale des enfants. Notamment en s'appuyant sur les leçons de la pandémie. Ainsi, mettre en place une stratégie de planification à plus long terme pour atteindre les Objectifs de développement durable d'ici à 2030.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°656
de LOTO KADOO du 16 Juillet 2021

La LONATO a procédé vendredi dernier à son siège au 657^e tirage de LOTO KADOO sans bonus. Lors du précédent tirage de LOTO KADOO, C'est à LOME que la LONATO a enregistré des gagnants de gros lots. Dans les autres villes du pays, ce sont des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs.

Ainsi à LOME, trois lots de 1.000.000F CFA, un lot de 1.125.000F CFA, un gros lot de 2.000.000F CFA et un gros lot de 2.500.000F CFA ont été recensés sur les points de vente 30125, 60423, 70125, 60025..

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales.

AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS, UNE AUTRE FAÇONS DE DEVENIR RICHE !
BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°656 de LOTO KADOO du 16 Juillet 2021

Numéro de base

23 02 41 78 50

LOTO SAM

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°212
DE LOTO Sam du 17 juillet 2021

Le tirage N°212 du LOTO Sam a eu lieu au siège de la LONATO, Samedi 24 Juillet 2021 et a fait naturellement des heureux gagnants.

Samedi dernier, C'est exclusivement à DAPAONG que la LONATO a enregistré un gagnant de gros lot. Dans les villes du pays, ce sont essentiellement des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à un million de francs qui ont été enregistrés.

Ainsi à DAPAONG, la LONATO a recensé un lot de 1.500.000F CFA, gagnés auprès de l'opérateur 10123.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Résultats du tirage N°213 de LOTO SAM du 24 Juillet 2021

Numéro de base

40 87 90 77 55



ENTREZ DANS LE FUTUR



XIAOMI
MI 10 LITE 5G

60 GO

Valable 30jrs



~~144 500~~ ^{FCFA}
~~299 000 F~~

Bonus 60Go compatible sur 5G, 4G et 3G.
Offre valable jusqu'au 31 août 2021

TOGOCOM CHANGE POUR VOUS

